

**SÉLECTION DES CANDIDATS À L'ENTRÉE EN FORMATION
POUR LES PERSONNES RELEVANT DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE**

L'Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat de pédicure-podologue, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de manipulateur d'électroradiologie médicale et de technicien de laboratoire médical et portant dispositions diverses, (TITRE II, article 12), dispose que « peuvent être admis dans la formation conduisant au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale, les candidats relevant de la formation professionnelle continue et justifiant d'une durée minimale de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date limite de dépôt des candidatures.»

A ce titre, pour la rentrée universitaire de septembre 2026, l'IFMEM propose 3 places en formation professionnelle continue.

Les candidats relevant de cette disposition déposent* (ou envoient par la poste) un dossier directement auprès de l'établissement :

Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie Médicale
Plateau des écoles
50, route de Saint Sébastien
44093 Nantes cedex 01

*prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Ce dossier comporte les pièces suivantes :

- 1) La copie d'une pièce d'identité**
- 2) La copie du ou de(s) diplôme(s) détenu(s)**
- 3) Les ou l'attestation(s) employeur(s) et/ou les justificatifs de cotisation à un régime de protection sociale**
- 4) Un curriculum vitae**
- 5) Une lettre de motivation**
- 6) Un chèque de 127 euros à l'ordre de Pole formation CHU de Nantes de frais de dossier.**

Le dossier doit être déposé ou envoyé (cachet de la Poste faisant foi) avant le 01 avril 2026.

L'établissement de formation constitue un jury de sélection composé de 2 professionnels : un formateur de l'équipe pédagogique de l'IFMEM et un cadre de santé MEM.

Ce jury étudiera les candidatures à travers le dossier écrit et recevra chaque candidat au cours d'un entretien d'une durée maximale de 30 minutes programmé en présentiel à l'IFMEM du CHU de Nantes le 30/04/2026.

Cet entretien permettra d'évaluer la cohérence entre le projet professionnel et le projet de formation exprimé ainsi que la capacité du candidat à s'engager dans la formation.

Les résultats d'admission seront affichés à l'IFMEM le 02 juin 2026.